

REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité-Travail-Progrès
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
DIRECTION GENERALE DES SERVICES VETERINAIRES

BULLETIN MENSUEL N°1/2024

Date de publication : 01/02/2024

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DES MALADIES ANIMALES ET DES ZONOSSES AU NIGER

Situation des maladies animales et des zoonoses sous surveillance /Janvier2024

Ce bulletin mensuel, édité par la Direction Générale des Services Vétérinaires (**DGSV**) du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, se veut un retour d'informations aux services vétérinaires, aux décideurs, aux partenaires et autres utilisateurs de données pour une meilleure prise de décisions en ce qui concerne la santé animale.

1. SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DES MALADIES ANIMALES ET DES ZONOSSES

Au cours du mois de **Janvier 2024**, la situation épidémiologique des maladies animales y compris les zoonoses, a été marquée par les différents événements sanitaires ci-dessous :

MALADIES ANIMALES

- **Péripneumonie Contagieuse Bovine (PPCB) : 2 suspicions et 2 confirmées ;**
- **Peste des Petits Ruminants (PPR) : 13 suspicions et 13 confirmées ;**
- **Intoxication à Clostridie : 1 suspicion et 1 confirmée ;**
- **Charbon Symptomatique : 1 suspicion et 1 confirmée ;**
- **Anaplasmosse : 1 suspicion et 1 confirmée ;**
- **Dermatose Nodulaire : 1 suspicion et 1 confirmée.**

Pour la PPCB, il s'agit des découvertes d'abattoirs dans la commune urbaine de Tillabéry. Les foyers de PPR, de manière générale, et particulièrement dans la région de Maradi (8 sur les 13 confirmés), sont détectés dans les troupeaux de petits ruminants achetés par des commerçants/fournisseurs, pour des partenaires techniques et financiers dans le cadre des opérations Kits des petits ruminants, qu'ils programment au profit des ménages vulnérables. Généralement, ces commerçants s'approvisionnent dans les marchés frontaliers d'un pays voisin dans lequel les campagnes de vaccination de masse des petits ruminants contre cette maladie n'est pas systématique. Ces animaux sont obligatoirement mis en quarantaine (en observation) par les soins, ou des services vétérinaires privés, ou des services vétérinaires publics, pendant au moins deux semaines et c'est au cours de cette quarantaine que la maladie clinique se manifeste.

ZONOSSES

- **Brucellose : 1 suspicion et 1 confirmée ;**
- **Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP), H5N1 : 2 suspicions et 1 confirmée**

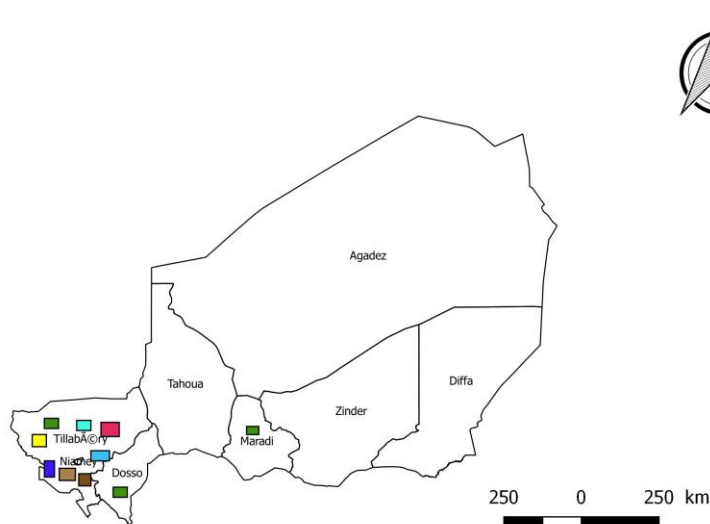
Tableau I : Répartition des suspicions et des mortalités des maladies animales et des zoonoses notifiées durant le mois de Janvier /2024

Maladies	Suspensions	Confirmées	Espèces	Population à risque	Malades	Mortalités	Taux de Morbidité	Taux de Mortalité	Taux de létalité
PPCB	2	2	Bovine	2	2	2	100%	100%	100%
PPR	13	13	Caprine/Ovine	1204	597	212	50%	18%	36%
Intoxication (clostridies)	1	1	Zèbre	2	1	1	50%	50%	100%
IAHP (H5N1)	2	1	Volaille	770	205	168	27%	22%	82%
Charbon Symptomatique	1	1	Ovine	30	12	0	40%	0%	0%
Anaplasmose	1	1	Bovine	40	2	0	5%	0%	0%
Brucellose	1	1	Caprine	10	3		30%	0%	0%
Dermatose Nodulaire	1	1	Bovine	110	14	2	13%	2%	14%
Total	22	21	Bovine	2 168	836	385			

Carte des foyers des maladies animales et des zoonoses pour le Mois de Janvier/2024

Légende

- NIGER
- PPCB
- PPR
- Intoxication (clostridies)
- IAHP (H5N1)
- Charbon Symptomatique
- Anaplasmose
- Brucellose
- Dermatose Nodulaire



Source: DGSV/DSA, 2024

Figure 1 : Carte des foyers des maladies animales et des zoonoses en fonction des régions durant le mois de Janvier 2024

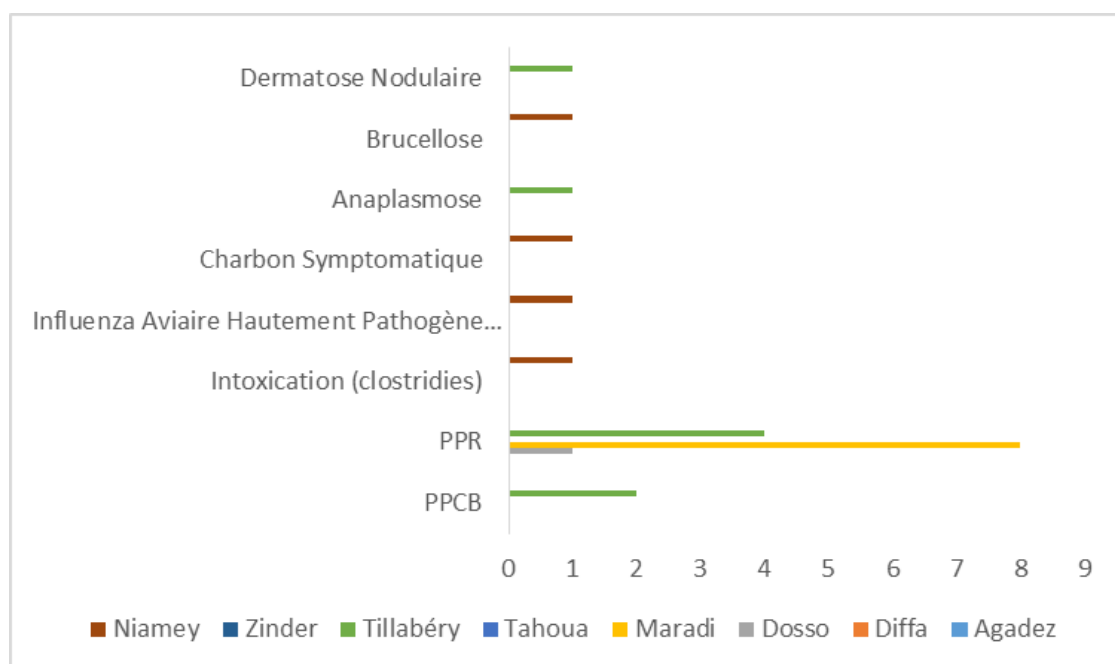


Figure 2 : Répartition des foyers des maladies animales et des zoonoses par région durant le mois de Janvier 2024

Tableau II : Répartition des suspicions confirmées par région durant le mois de Janvier /2024

Maladies	Suspiciens	Confirmées	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéry	Zinder	Niamey
PPCB	2	2	0	0	0	0	0	2	0	0
PPR	13	13	0	0	1	8	0	4	0	0
Intoxication (clostridies)	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Influenza Aviaire Hautement Pathogène (H5N1)	2	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Charbon Symptomatique	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Anaplasmose	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0
Brucellose	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Dermatose Nodulaire	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0
Total	22	21	0	0	1	8	0	8	0	4

➤ POINTS SAILLANTS DES ACTIVITES

- Renforcement de la surveillance dans les 8 régions du Niger ;
- Renforcement des mesures de biosécurité à l'échelle nationale ;

Avec la confirmation du foyer de Grippe Aviaire Hautement Pathogène (GAHP), dans une exploitation familiale à Niamey le **27/01/2024** par le Laboratoire Central de Niamey (LABOCEL), les mesures suivantes ont été prises pour juguler le foyer et contrôler la situation de manière générale :

- *Arrêté portant déclaration d'infection (H5N1) du Gouverneur de la Région de Niamey (Arrêté N° 00002/GRN du 30 Janvier 2024 portant déclaration de l'infection) ;*
- *Interdiction de faire sortir la volaille vivante ou morte de l'exploitation ;*

- *Abattage sanitaire des sujets vivants ;*
- *Destruction par incinération et/ou enfouissement des cadavres, des provendes et des déchets ;*
- *Désinfection des locaux au virucide ;*
- *Sensibilisation des personnes en contact avec la volaille ;*
- *Vide sanitaire pour les poulaillers de l'exploitation familiale infectée ;*
- *Veille sanitaire autour de la ferme infectée pour identifier d'éventuelles mortalités de volailles domestiques ou sauvages.*



*Abattage sanitaire et enfouissement des cadavres au quartier plateau (Niamey), suite au foyer confirmé de la grippe aviaire dans une exploitation familiale
Le 29/01/2024*

➤ **CAMPAGNE DE VACCINATION**

La **campagne de vaccination gratuite** de masse du cheptel contre la **Péripneumonie Contagieuse Bovine (PPCB)**, la **Peste des Petits Ruminants (PPR)** et la **Pasteurellose Cameline (PC)**, édition **2023-2024**, lancée le **27 Novembre 2023** à LIWA, en République du Tchad par les deux ministres en charge de l'Élevage du Tchad et du Niger, se poursuit normalement dans les régions. Au cours de ce mois de Janvier 2024, la DGSV a mobilisé deux camions (un frigorifique et un simple), pour ravitailler les régions en vaccins et diluants, pour éviter toute rupture en ces intrants. C'est ainsi que **9 300 000 doses** de vaccins contre la **PPCB** et **8 800 000 doses** de vaccins contre la **PPR**, **3 546 600 ml** de diluant spécifique du vaccin contre la PPCB et **6 501 600 ml** de diluant spécifique du vaccin contre la PPR, furent placés au niveau des différentes régions du pays. A la date du 29 Janvier 2024, 1 166 295 bovins, 2 419 851 petits ruminants et 17 866 camelins, ont été vaccinés contre respectivement contre la PPCB, la PPR et la PC.

En rappel, les objectifs visés à travers la présente édition, est d'atteindre les 90% de bovins éligibles (14 625 045 têtes) pour la vaccination, les 90 % de petits ruminants éligibles (25 061 644 têtes) et 30% de camelins (492 083 têtes) contre les maladies citées plus haut. Ces différents taux, qui sont des objectifs nationaux, figurent en effet dans les documents nationaux de politique de développement de l'Élevage.

Points de contact pour le rapport :

Secrétaire Général Adjoint du Ministère de l'Élevage : M. SALIFOU ISSIAKOU
 Directeur General des Services Vétérinaires : Dr ABOUBACAR RAMOU
 Directeur de la Santé Animale : Dr TOUKOU YAHAYA

salifouissiakou@yahoo.fr
a.ramou2008@yahoo.fr
toukoyahaya@yahoo.fr